

Excellence, Monsieur le Premier Ministre, Chef du Gouvernement,

Mesdames et Messieurs les Membres du Gouvernement,

Excellence, Monsieur le Sous Secrétaire Général des Nations Unies, chargé des Opérations de maintien de la paix, Représentant personnel du Secrétaire Général des Nations unies,

Monsieur le Représentant Spécial du Secrétaire Général des Nations Unies, Chef de la MINUSCA ,

Leurs Excellences, Mesdames et Messieurs les Ambassadeurs, Chefs de Missions Diplomatiques et Consulaires et Représentants des Organisations Internationales ,

Messieurs les Officiers Généraux et Officiers Supérieurs,

Messieurs les Officiers et Sous Officiers des Forces de Défense et de Sécurité, Nationale et Internationale,

Distingués invités,

Mesdames et Messieurs,

Comme cela a été rappelé ici, les Résolutions pertinentes et successives du Conseil de Sécurité des Nations Unies sur la crise Centrafricaine ont établi de manière formelle l'obligation pour le Gouvernement de Transition et les Forces Internationales déployées en République Centrafricaine de rétablir l'ordre et la sécurité sur toute l'étendue du territoire national.

En cohérence avec les instruments juridiques internationaux, la République Centrafrique, notre pays, a fait de la sécurité le premier pilier de la Feuille de Route révisée qui fixe les actions prioritaires du Gouvernement de Transition.

La sécurité est donc au centre des préoccupations du Gouvernement de Transition. Non pas parce que les autres sujets sont moins importants, mais parce qu'ils y sont subordonnés.

En effet, sans la sécurité, nos populations ne pourraient vivre dans une certaine quiétude et les personnes déplacées ne pourront regagner leurs domiciles. Sans la sécurité, il ne pourrait y avoir une véritable reprise du travail dans l'administration centrale et une plus grande présence de l'Etat dans nos diverses localités. Le retour de la sécurité est également nécessaire pour la relance des activités économiques et sociales et pour le respect du processus électoral prévu en février 2015 en vue du retour à la légalité constitutionnelle, attendue par la communauté nationale et internationale.

Distingués invités,

Mesdames et Messieurs,

Certes, de manière générale, la situation sécuritaire s'est nettement améliorée. Mais elle reste fragile au regard des derniers développements dans certaines localités de provinces.

Par contre, en ce qui concerne Bangui, la violence a changé de forme. Il n'y a plus d'affrontement entre les groupes armés mais l'on note une augmentation du phénomène de braquage à main armée qui mérite d'être combattu avec rigueur, notamment par le renforcement de la présence de la police et de la gendarmerie dans une logique de police de proximité et par la réactivation et le renforcement de la chaîne pénale afin de rassurer la population.

Une des étapes importantes de la réactivation de la chaîne pénale est la réouverture des Brigades de Gendarmerie et Commissariats de Police et l'intensification des patrouilles pédestres et motorisées.

Le redéploiement robuste de la police, aujourd'hui dans le deuxième arrondissement de la ville de Bangui, est rendu possible par les actions de financement des Nations Unies, dont je salue la présence ici du Haut Représentant, Monsieur LADSOUS.

J'aimerais au nom du peuple centrafricain et au mien propre, exprimer à l'endroit du Système des Nations Unies, toute ma profonde gratitude pour l'attention particulière qu'il ne cesse d'accorder à la situation dramatique que traverse la République Centrafricaine.

Je saisis également l'opportunité pour souligner l'importance du concours de tous nos partenaires internationaux pour la remise en marche de notre pays.

Sans les partenaires internationaux, sous le leadership des Nations Unies, la République Centrafricaine ne pourrait faire face à la tâche immense qui est la sienne.

Tout en saluant les efforts réalisés avec l'appui des partenaires et des forces internationales qui ont permis un retour à niveau satisfaisant de sécurité à Bangui, je voudrais faire un plaidoyer en faveur du développement de la même synergie et dynamique de mobilisation d'investissements pour les autres localités de la République Centrafricaine.

C'est ici le lieu de rappeler aux habitants du 2<sup>ème</sup> Arrondissement de Bangui, et à travers eux, toute la population de la République Centrafricaine, qu'ils sont les bénéficiaires finaux des différents projets exécutés par le Gouvernement avec l'appui des partenaires.

A ce titre, je leur demande veiller à la protection de leur patrimoine commun pour qu'il ne soit détruit par des extrémistes, des ennemis de la paix publique en quête d'occasion de pillages. En disant cela, je pense aux destructions qui se sont produites à Bossangoa et qui risquent de retarder l'exécution des projets au profit de la région.

Toujours dans la même optique, je voudrais dire aux policiers et gendarmes que leur responsabilité est double. Ils sont tenus de sécuriser les différents sites pendant l'exécution des travaux de réhabilitation. Ils sont également responsables de la bonne utilisation des locaux et matériels qui leur sont concédés.

A cet effet, les Directeurs Généraux de la Police et de la Gendarmerie sont instruits afin de définir un mécanisme de suivi et de conformité.

Tout comme, ils sont chargés de définir une doctrine d'emploi des policiers et gendarmes redéployés et notamment, dès la réouverture des Commissariats et Brigades, de mettre une organisation qui permettra une collaboration et un appui efficace des Forces Internationales en cas de besoin.

M'adressant au personnel de police affecté au Commissariat du 2<sup>ème</sup> Arrondissement, et au-delà à toutes les Forces de Sécurité intérieures, je voudrais leur dire que le pays tout entier compte sur eux pour que vite l'ordre revienne, aussi bien à Bangui que sur le reste du territoire national.

Je leur demande de se remettre résolument au travail dans le respect de l'éthique et de la déontologie professionnelle. C'est à cette condition qu'ils peuvent rétablir une relation de confiance avec la population.

Les cas de prévarications ne seront plus tolérés.

A cet effet, je demande au Ministre de la Sécurité Publique de réactiver dans les meilleurs délais les organes de veille et de discipline de la Police et de la Gendarmerie pour connaître des dossiers disciplinaires, notamment les cas des éléments qui ont refusé de rejoindre leur poste d'affectation.

Avant de terminer mes propos, je voudrais une fois de plus exprimer mes sincères remerciements à l'endroit de tous les partenaires bilatéraux et multilatéraux pour leurs soutiens indispensables à la stabilisation de la République Centrafricaine.

Je vous remercie.